

La réhabilitation de l'auditorium de Wanda Landowska

Financé par la célèbre claveciniste dans sa propriété de Saint-Leu-la-Forêt et réalisé en 1927 par l'architecte Jean-Charles Moreux, cet édifice offre l'opportunité d'être réhabilité en Centre culturel au bénéfice de notre cité et de ses habitants.

Exceptionnel par les qualités de ses créateurs, l'auditorium et ses annexes répondent aux besoins d'un établissement fonctionnel, au quotidien, pour des activités de découverte et d'enseignement dans les domaines de l'environnement, de l'architecture et de la musique

Depuis la célébration par la Cité de la Musique, en mars 2009, du 50ème anniversaire de la mort de Wanda Landowska, les bénévoles rassemblés dans l'« association pour la sauvegarde de l'auditorium de Wanda Landowska » oeuvrent auprès de la Mairie pour la reconnaissance de cet enjeu.

Propice à des concerts et des représentations pour un public d'une centaine de spectateurs, cet établissement s'inscrit certes dans l'organisation des festivals célèbres du Val d'Oise (Royaumont, Pontoise, Auvers sur Oise, Saint-Leu-la-Forêt et Taverny ...) , qui sont ouverts à tous publics et qui offrent un accès à des œuvres de grande qualité. Un contexte favorable à des contacts internationaux positivement attentifs au murissement d'une offre de qualité.

En liaison avec le monde associatif de la ville, le projet de Centre culturel est élaboré par étapes dans une perspective de fonctionnement financièrement équilibré. Il sera créateur d'emplois sur place et dans la ville.

La volonté de l'équipe attachée à la mise en œuvre de ce projet ambitieux est de réunir tous financements publics et privés possibles afin de réduire au mieux la charge financière de la ville. Les contacts établis à cette fin montrent que cela est possible dans la mesure où l'enthousiasme des porteurs du projet l'emporte sur la timidité des sceptiques. Et où la « volonté de faire » s'exprime avec fermeté.

La ville ne peut qu'être fière de l'héritage reçu de Wanda Landowska, par chance entretenu avec grande attention par la famille, qui en a fait l'acquisition en 1974 et qui souhaite aujourd'hui passer le relais dans le respect des qualités de ce patrimoine.

Le document « 8 pages » diffusé par la Mairie et l'ASWL présente les tenants et aboutissants du projet de Centre culturel. Chiffres à l'appui, il encourage à renforcer encore les énergies d'ores et déjà attachées à faire valoir les richesses de la ville, dans une fierté partagée.